

FICHE DE POSTE

Enseignant en contrat local d'Arts plastiques

Contenu de l'offre :

Le Lycée Français International Charles de Gaulle de Pékin (LFIPCDG) recrute :

1 poste d'enseignant en contrat local d'arts plastiques

Poste en contrat local, CDD

Poste à temps partiel (9h de cours hebdomadaire)

Profil et compétences :

Le diplôme requis est au minimum une licence (un Master sera prioritaire) qui correspond à la matière de recrutement. Une expérience Arts Plastiques de travail avec des jeunes est souhaitable.

Les compétences attendues sont :

- Savoir concevoir des leçons dans le cadre du programme français et des exercices adaptés au niveau de la classe ;
- Etre capable de transmettre un savoir théorique et donner des méthodes pour l'acquérir ;
- Etre à la fois enthousiaste et organisé dans les cours ;
- Etre en mesure de conduire une classe en conciliant souplesse, fermeté, exigence et bienveillance.

Les candidats retenus, en fonction de leurs compétences et de leur expérience, seront majoritairement installés sur des postes du niveau collège, mais pourront aussi intervenir au lycée.

Missions/Fonctions :

Sous l'autorité du chef de l'établissement, l'enseignant non titulaire en contrat local :

- Installe et maintient un climat propice aux apprentissages ;
- Enseigne dans la matière pour laquelle il a été recruté à des élèves de collège, de lycée ;
- Prépare les élèves à réussir les examens de l'Éducation nationale (brevet des collèges, baccalauréat) ;
- Contribue à l'action de la communauté éducative de l'établissement (conseils de classe, réunions parents-professeurs,...).
- Prendre en compte la diversité des élèves et s'assurer des acquisitions ;
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

Principales activités :

- Transmet des connaissances, un savoir-faire et un savoir être à un public jeune ;
- Accompagne les élèves dans leur parcours de formation ;
- Aide ces derniers à s'organiser dans leur travail personnel ;
- Évalue leurs acquis ;
- Coopère avec les parents et exerce une responsabilité dans l'orientation de ses élèves en relation avec le Personnel Ressource en Information et en Orientation (PRIO) et le Professeur Principal (PP) ;
- Est un médiateur chargé de régler les conflits éventuels au sein de la classe en liaison avec le PP et le conseiller principal d'éducation ;
- Participation aux conseils de classe et aux réunions avec les parents

Dans le cadre de sa mission, l'enseignant non titulaire en contrat local travaille en étroite collaboration avec le C.P.E., les autres enseignants de l'équipe éducative, les Enseignants Expatriés à Mission de Conseil Pédagogique (EEMCP2), les Inspecteurs d'Académie – Inspecteurs Pédagogiques Régionaux (IA-IPR) de l'A.E.F.E.

Conditions de recrutement :

Condition de rémunération : le salaire fait référence à la grille de l'établissement

Conditions d'ancienneté : conformément au règlement interne de l'établissement, une ancienneté pourra être reprise.